



UNOCA

Revue annuelle du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale

Magazine
8^{ème} édition ■ mai 2019

RETRO 2018

- PREVENIR LES CONFLITS
- CONTRIBUER A LA RESOLUTION PACIFIQUE DES CRISES
- CONSOLIDER LA PAIX



SOMMAIRE

JANVIER



04

■ **GOVERNANCE POLITIQUE** : le chef de l'UNOCA à Sao Tomé-et-Principe

FEVRIER



05

■ **RENFORCEMENT DES CAPACITES** : l'UNOCA aux côtés des policiers gabonais

MARS



07

■ **RCA** : la CEEAC et l'UNOCA soutiennent le processus de paix et de réconciliation

AVRIL



09

■ **AFRIQUE CENTRALE** : l'ONU face à la mise en œuvre des accords politiques

MAI



10

■ **MISE EN ŒUVRE DE LA RESOLUTION 1325** : adoption d'un plan d'action régional

JUIN



12

■ **CONSEIL DE SECURITE** : inquiétudes sur la situation en Afrique centrale

JUILLET



14

■ **EXTREMISME VIOLENT** : soutien de l'ONU au sommet CEDEAO-CEEAC

AOUT



15

■ **UNOCA** : renouvellement du mandat pour trois ans par le Conseil de sécurité

SEPTEMBRE



16

■ **TOURNOI DE LA PAIX** : sacre de l'ONU, marche contre les conflits...

OCTOBRE



18

■ **ALTERNANCE** : Sao Tomé-et-Principe reste « le bon élève » de la sous-région

NOVEMBRE



20

■ **AFRIQUE CENTRALE** : première réunion des Conseillers paix et développement

DECEMBRE



22

■ **UNSAK** : 431 638 dollars pour la mise en œuvre de la Convention de Kinshasa

Investir davantage dans la prévention des conflits...

Créé le 1^{er} janvier 2011, le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) a été officiellement inauguré à Libreville (Gabon) le 02 mars 2011. Sa mise en place traduit la volonté de l'ONU et des organisations régionales et sous-régionales, en particulier la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), d'œuvrer de manière concertée pour créer les conditions d'un développement durable de l'Afrique centrale et favoriser l'intégration dans cet espace géographique confronté à des crises politiques récurrentes et à plusieurs défis transfrontaliers. Ici, les violences électorales occasionnées par des scrutins contestés mobilisent de plus en plus les énergies ainsi que les menaces sécuritaires et terroristes tous azimuts. Sur ce dernier point, il convient d'évoquer quelques dossiers préoccupants : la prolifération incontrôlée des armes légères et de petit calibre, la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, la criminalité transnationale organisée, les activités des groupes rebelles comme l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), la recrudescence des attaques meurtrières de Boko Haram, etc.

Le phénomène du braconnage des éléphants et du trafic illicite de l'ivoire, qui a pris une ampleur alarmante en Afrique centrale, figure aussi parmi les menaces à la paix et à la sécurité qui interpellent l'UNOCA, ainsi que le réchauffement climatique et, de plus en plus, l'intensification des conflits liés à la transhumance et au pastoralisme. L'UNOCA collabore étroitement avec les entités onusiennes sur le terrain et toutes les autres parties prenantes pour rechercher des solutions durables à ces problèmes, y compris à travers le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), dont il assure le Secrétariat. La réunion annuelle des Représentants et Envoyés spéciaux du Secrétaire général de l'ONU, des Directeurs régionaux et des Coordonnateurs résidents du Système des Nations Unies en Afrique centrale constitue également un cadre de concertation et de réflexion fécond. La participation des organisations sous-régionales et régionales aux travaux de ladite réunion favorise des échanges fructueux sur les voies et moyens de renforcer leurs capacités en matière de prévention des conflits, de consolidation

L'importance du dialogue politique inclusif est au cœur de la diplomatie préventive qui structure le travail de l'UNOCA. En renouvelant son mandat pour une durée de trois ans à compter d'août 2018, le Conseil de sécurité a insisté sur cet aspect en remettant en première place les missions de bons offices que doit conduire le Représentant spécial au nom du Secrétaire général de l'ONU.

de la paix et de résolution pacifique des différends.

Mis en place dès octobre 2011 par l'UNOCA, ce rendez-vous annuel permet d'aborder les sujets d'intérêt commun afin de promouvoir la cohérence et la coordination avec les différents acteurs intervenant dans les processus de paix en Afrique centrale. La thématique qui a nourri les débats lors de la 6^e édition, du 26 au 27 avril 2018 à Libreville, en dit long sur l'importance d'un tel forum : « Dialogues et accords politiques en Afrique centrale : défis, opportunités et perspectives ». Les conclusions de ces échanges sont contenues dans ce magazine. « Pour réduire la pression sur le maintien de la paix, les Nations Unies devraient investir davantage dans la prévention des conflits », y relèvent les responsables onusiens en poste en Afrique centrale. Ils ont également mis l'accent sur la nécessité de « sensibiliser et [de] travailler avec tous les autres acteurs selon les cas, y compris les partenaires au développement et bilatéraux, dans l'objectif de parler d'une même voix dans la recherche de solutions pacifiques aux conflits dans la sous-région ». Dans cette dynamique, et afin de « garantir la réussite des processus de paix, l'ONU devrait aussi prendre en compte la nécessité d'encourager l'application de la justice et la lutte contre l'impunité ».

L'importance du dialogue politique inclusif qui est rappelée ici est au cœur de la diplomatie préventive qui structure le travail de l'UNOCA. En renouvelant son mandat pour une durée de trois ans à compter d'août 2018, le Conseil de sécurité a insisté sur cet aspect en remettant en première place les missions de bons offices que doit conduire le Représentant spécial au nom du Secrétaire général de l'ONU. Il faut y ajouter, entre autres, l'assistance dans les domaines de la consolidation de la paix et de l'apaisement des tensions découlant des différentes élections tenues entre

2015 et 2018 et ceux en proie à une crise des institutions liée à des élections. On comprend pourquoi dans son 15^e rapport sur la situation en Afrique centrale et sur les activités de l'UNOCA, le Secrétaire général de l'ONU « invite [...] tous les pays de la sous-région à dégager un consensus sur les points de litige et à renforcer la confiance envers le processus électoral ». Dans cette perspective, il affirme que l'UNOCA continuera de soutenir les efforts qui sont faits, ici et là, « pour tenir des élections ouvertes, crédibles et pacifiques [...] ».

Dans ce contexte, le déploiement du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall, tient compte de certaines exigences formulées par le Conseil de sécurité : les parties prenantes doivent « donner à tous les candidats les mêmes chances et [...] encourager la participation pleine et active des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, notamment dans l'objectif d'accroître le nombre de femmes aux hautes fonctions de l'État, conformément aux dispositions constitutionnelles de chaque État, à leurs engagements nationaux, régionaux et internationaux et à la résolution 1325 (2000) [sur les femmes, la paix et la sécurité] ».

Cette édition de l'UNOCA Magazine donne une idée des actions menées par le Bureau en 2018 dans ces différents chantiers. La revue revisite, de manière générale, les faits majeurs qui ont rythmé la vie de l'UNOCA pendant l'année écoulée.

Nous vous en souhaitons bonne lecture, et vous remercions pour l'intérêt et l'attention que vous ne cessez d'accorder aux activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale.



Par **Norbert N. Ouendji**
Responsable de l'Unité de la
Communication stratégique
et de l'Information publique



L'UNOCA couvre les pays de la CEEAC : Angola, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Congo, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et Tchad. Tous ces Etats sont également membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC). Ils se réunissent au niveau ministériel deux fois par an pour dresser un état de la situation géopolitique en Afrique centrale et faire un rapport sur les programmes de désarmement et de limitation des armes dans la sous-région. Les 46^e et 47^e sessions dudit Comité ont eu lieu respectivement à Brazzaville, Congo (29 mai – 1^{er} juin 2018) et à N'Djamena, Tchad (3 - 7 décembre 2018).

GOVERNANCE POLITIQUE : le Chef de l'UNOCA à Sao Tomé-et-Principe



© STP-Press

Monsieur François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, a effectué une mission à Sao Tomé, capitale de Sao Tomé-et-Principe, du **21 au 25 janvier 2018**. Cette visite faisait suite aux événements qui se sont déroulés dans le pays après les dissensions créées par la nouvelle loi organique sur l'installation et le fonctionnement de la Cour constitutionnelle. Il a, dans ce sens, échangé avec toutes

les parties prenantes, notamment le Premier ministre (photo) et les membres du gouvernement, les leaders de l'opposition et du parti au pouvoir, le Président de la République, le Président du Tribunal suprême de justice, le Président de l'Assemblée nationale, les membres du corps diplomatique, les Chefs des Agences résidentes des Nations Unies et la société civile.

Renforcement des institutions démocratiques

Ces discussions ont permis à M. François Louncény Fall non seulement d'avoir une meilleure compréhension des préoccupations et des attentes des différents acteurs concernés, mais aussi de formuler des propositions sous forme de compromis. Le Gouvernement en a pris bonne note avec satisfaction et a reconnu la pertinence de plusieurs points soulevés par le Représentant spécial, en particulier ceux concernant les élections libres, justes et transparentes ainsi que le renforcement des institutions démocratiques, y compris le Conseil supérieur de la presse.

M. François Louncény Fall a réaffirmé la disponibilité de l'ONU à accompagner les efforts du pays afin de l'aider à rester un modèle de stabilité et de démocratie dans la sous-région. A cet égard, il a rendu hommage aux collègues qui, autour de la Coordonnatrice résidente du Système des Nations Unies à Sao Tomé-et-Principe, font un travail remarquable.

« Coup d'Etat » déjoué en Guinée équatoriale : le soutien de François Louncény Fall aux autorités de Malabo

Le Représentant spécial et Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, a séjourné à Malabo, capitale de la Guinée équatoriale, du **7 au 10 janvier 2018** - quelques jours après que le gouvernement a annoncé avoir déjoué un coup d'Etat. Il a été reçu par le Président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo (photo). La rencontre, qui a eu lieu en présence du Coordonnateur résident par intérim du Système des Nations Unies par ailleurs représentant résident de la FAO, M. Olman Serrano, a permis de faire le point sur la situation politique et sécuritaire du pays. De manière générale, le Chef de l'UNOCA a été rassuré par rapport aux mesures prises pour préserver la paix et la stabilité du pays. Il a saisi cette occasion pour rappeler que « la prise de pouvoir [de manière] anticonstitutionnelle est condamnée aussi bien par l'Union africaine (UA) que par les Nations Unies ».

M. François Louncény Fall a fait cette déclaration lors d'un entretien avec les journalistes, réaffirmant la détermination des Nations Unies de continuer à soutenir la Guinée équatoriale dans ses efforts de « stabilisation ». Dans cette perspective, une équipe technique composée



© Presse Présidentielle/Guinée équatoriale

d'une Conseillère politique et d'un Conseiller pour les droits de l'homme s'est rendue à Malabo du **21 au 26 janvier 2018** dans le cadre du suivi des activités de l'UNOCA dans leurs domaines respectifs.

EN BREF

- Le Chef de l'UNOCA a effectué une mission au Tchad du **14 au 18 janvier 2018** afin d'échanger avec le gouvernement et d'autres acteurs nationaux sur les questions politiques et sécuritaires, y compris celles ayant une dimension régionale. Le ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration africaine, M. Mahamat Zene Cherif, a exprimé la gratitude de son pays à l'ONU pour l'attention qu'elle accorde aux préoccupations du peuple tchadien.
- Le Représentant spécial a séjourné à Brazzaville du **10 au 14 janvier 2018**, quelques semaines après la signature de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités du 23 décembre 2017 entre les représentants du gouvernement et le pasteur Ntumi, chef du groupe rebelle Ninja Nsiloulou. Lors de ce séjour, il avait rencontré le Président Denis Sassou Nguesso et d'autres parties prenantes pour encourager les efforts continus en vue de parvenir à la stabilité dans la région congolaise du Pool.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS : l'UNOCA aux côtés des policiers gabonais



Après cinq jours de travaux, 33 policiers ayant participé à un séminaire organisé avec le soutien de l'UNOCA et axé sur « la protection des droits humains dans le cadre du processus judiciaire et de la gestion démocratique des foules », ont reçu leurs attestations le **23 février 2018** lors d'une cérémonie au Commandement des Forces de police nationale (FPN), à Akanda, au Nord de Libreville (photo). Ils en sont sortis davantage outillés pour « accomplir efficacement leur mission, tant de protection des personnes et des biens, que de maintien de la loi et de l'ordre public », selon M. Anatole Ayissi, Chef de cabinet de l'UNOCA, parlant au nom du Représentant spécial à l'ouverture officielle des travaux le **19 février 2018**. Dans son mot de clôture, le Général de division Yves Marcel Mapangou Moussadji, Commandant en chef en second des FPN chargé des Unités opérationnelles et de la Logistique, a rappelé l'importance de cette session de renforcement des capacités, en exhortant les bénéficiaires à faire bon usage des enseignements reçus.

Restaurer la confiance avec les citoyens...

La session a notamment permis de sensibiliser les uns et les autres sur la nécessité de faire preuve de professionnalisme dans l'exercice de leurs fonctions, y compris en respectant

scrupuleusement les droits de l'homme. Cela est particulièrement impératif dans un environnement marqué, entre autres, par la montée des tensions sociales et l'augmentation de la menace terroriste. Le rapport final de l'atelier a mis en relief ces impératifs, qui sont déterminants pour la restauration d'un « climat de confiance entre les Forces de Police Nationale et la population d'une part et, d'autre part, entre les Forces de Police Nationale et les autorités de décision et de sanction ». Dans cette perspective, les participants souhaiteraient que ce type de formation soit multiplié et ouvert à un plus grand nombre de fonctionnaires de police.

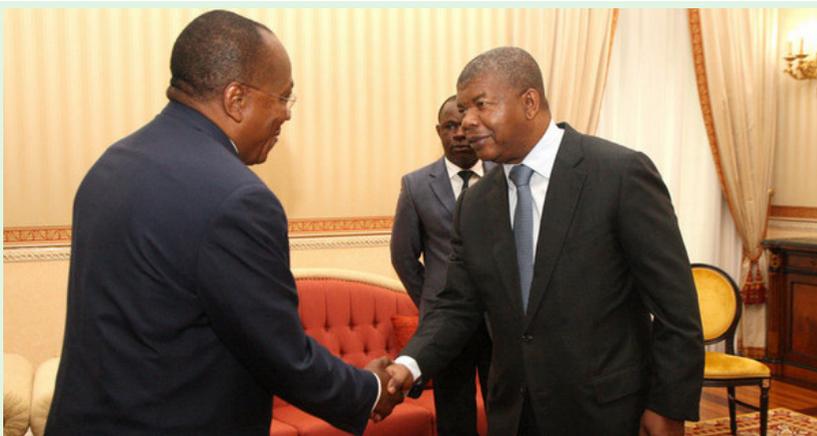
Ils ont renouvelé leur reconnaissance à l'UNOCA pour les mesures diligentes prises pour répondre à la demande de formation formulée par le haut commandement des FPN. Ils ont lancé un appel afin que le Bureau les accompagne dans la mise en œuvre des recommandations. Celles-ci intègrent, entre autres, le besoin impérieux de faire un plaidoyer pour l'opérationnalisation de la Direction de la Police Technique et Scientifique ; la nécessité d'organiser des sessions thématiques en faveur des Officiers de Police Judiciaire (OPJ) - notamment en matière d'articulation de la procédure d'enquête ; etc.

Paix en Afrique centrale : Le Représentant spécial salue les efforts et la détermination de l'Angola

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall, a effectué une visite de courtoisie et d'information à Luanda, capitale de l'Angola, du **7 au 9 février 2018**. Il a eu des entretiens avec les hautes autorités angolaises, y compris le Président João Lourenço (photo page suivante), élu à la magistrature suprême en septembre 2017. Le Chef de l'UNOCA lui a fait part de la satisfaction de l'ONU quant aux efforts de son pays en faveur de la paix en Afrique centrale,

et notamment en République centrafricaine et en République démocratique du Congo. Le Chef de l'Etat angolais a assuré le Représentant spécial de la détermination de son pays à continuer à jouer un rôle important dans la prévention des conflits et la stabilité en Afrique en général, et dans la sous-région Afrique centrale en particulier. Dans cette perspective, il a réaffirmé son engagement à soutenir les initiatives de l'Union africaine et de la CEEAC.

Le Représentant spécial a également rencontré le ministre des Affaires étrangères Manuel Augusto, en présence de ses collaborateurs, dont le Secrétaire d'État chargé des relations extérieures, M. Tété António. M. Fall a aussi eu des séances de travail avec l'Equipe pays des Nations Unies et les représentants du corps diplomatique. Le Coordonnateur résident du Système des Nations Unies en Angola, M. Pier Paolo Balladelli, qui a accompagné le Représentant spécial à toutes ces rencontres, a activement contribué au succès de la visite.



© Photo Jornal de Angola

EN BREF

- Le Représentant spécial, M. François Louncény Fall, a reçu le **5 février 2018** une délégation conduite par Maître Louis-Gaston Mayila, Président de l'Union pour la nouvelle République (UPNR). Ce dernier avait sollicité cette audience pour partager avec le Chef de l'UNOCA ses points de vue sur la situation socio-politique au Gabon, laquelle exige, selon lui, une réconciliation nationale avec la participation de toutes les forces vives du pays.
 - La Responsable des questions liées au genre de l'UNOCA, Annie Dumont, a participé à la rencontre annuelle des Conseillers onusiens (Département des Affaires politiques) opérant dans ce domaine, du **6 au 8 février 2018** à New York. Des collègues du Département Genre, Paix et Sécurité ont également pris part à cette réunion accueillie par la mission permanente de la France auprès des Nations Unies, qui en a soutenu l'organisation. L'atelier a permis d'échanger des informations sur les derniers développements, les défis et les meilleures pratiques pour la mise en œuvre de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité sur le terrain.
 - Le Colonel Cheikh Tidiane Mbodji (Conseiller militaire principal) et Mohamed Ag Alhousseini (Conseiller politique) ont représenté l'UNOCA à l'atelier régional sur « la gestion des personnes désengagées de Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad » tenu du **14 au 16 février 2018** à Maroua, dans l'Extrême-Nord du Cameroun. Organisé par le Centre d'Etudes et de Recherches en Paix, Sécurité et Intégration (CERPSI) de l'Université de Maroua et le Programme d'Appui à l'Initiative Communautaire (PAIC-USAID/OTI), cet évènement a permis d'amorcer la phase opérationnelle de la mise en œuvre du Plan d'Action de l'UNOCA en réponse à l'insurrection Boko Haram et la crise dans le Bassin du lac Tchad.
 - Du **10 au 17 février 2018**, la Commissaire de police Irène Gaga (Conseillère principale Police), Bénédicte Djeneba Kouassi Dosso (Conseillère politique) et Robert Kotchani (Conseiller aux Droits de l'homme), ont séjourné à Brazzaville puis à Kinkala, la capitale de la région du Pool (photo). Ils ont apporté un appui important au bureau du Coordonnateur résident du
- Système des Nations Unies au Congo dans le cadre de l'identification des besoins prioritaires en vue de la formulation d'une proposition de projet pour le Fonds de consolidation de la paix. Objectif : soutenir les efforts pour un retour durable de la paix dans la région du Pool.
- Du **17 au 26 février 2018**, l'UNOCA et l'Union africaine (UA) ont effectué une visite conjointe à Dungu, en République démocratique du Congo (RDC), afin d'évaluer la menace que représente l'Armée de résistance du seigneur (LRA) ainsi que l'efficacité des opérations de lutte contre ce groupe terroriste et des actions en faveur de la protection des civils. Il en ressort que les populations continuent à vivre dans la peur et à craindre pour leurs vies. Dans ce contexte par ailleurs marqué par des défis humanitaires importants, la mission a fait observer que la réponse militaire de la Force régionale d'intervention de l'UA chargée de lutter contre la LRA nécessite un renforcement.
 - Du **27 au 28 février 2018**, s'est tenu dans les locaux de l'UNOCA un atelier de renforcement des capacités des organisations de la société civile (OSC) gabonaises sur les techniques d'élaboration de projet et de recherche de financements en droits de l'homme. Les participants ont bien noté et retenu que les OSC des droits de l'homme doivent, par le sérieux de leur travail, mériter et garder la confiance des bailleurs de fonds et des donateurs.



RCA : la CEEAC et l'UNOCA soutiennent le processus de paix et de réconciliation



©Photo MINUSCA

Le Secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), M. Ahmad Allam-Mi, et le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, étaient à Bangui du **15 au 17 mars 2018** dans le cadre d'une mission conjointe en République centrafricaine (RCA). Ils ont été reçus en audience par les hautes autorités centrafricaines. Ils ont aussi eu des séances de travail avec le Panel des Facilitateurs de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en RCA et toutes les autres parties prenantes au processus de paix, y compris la

Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations Unies en Centrafrique (MINUSCA).

La visite, qui a pris fin avec une conférence de presse conjointe (photo), a permis à MM. Ahmad Allam-Mi et François Louncény Fall de réaffirmer le soutien de leurs institutions respectives à l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en RCA.

Contribuer au développement de la RCA

Par ailleurs, ils ont lancé un appel en faveur de la cessation immédiate des violences et des hostilités en RCA. Ils ont invité toutes les parties au conflit à déposer les armes et à s'engager de bonne foi dans la recherche d'une solution pacifique à la crise, dans le cadre de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en RCA. Ils ont saisi cette occasion pour féliciter le Panel des Facilitateurs pour les progrès accomplis dans la mise en œuvre de sa feuille de route. Ils ont appelé l'Union africaine, les organisations intergouvernementales et les pays de la sous-région, ainsi que les partenaires internationaux, à lui apporter l'appui nécessaire.

Le Secrétaire général de la CEEAC et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale ont réitéré leur détermination à continuer à travailler de concert pour accompagner ces efforts et pour contribuer au développement de la RCA, notamment à travers des actions de plaidoyer auprès des partenaires régionaux et internationaux.

Les journalistes santoméens sensibilisés sur les questions d'éthique et de déontologie

En collaboration avec le PNUD et le gouvernement santoméen, l'UNOCA et l'UNESCO ont conjointement organisé, du **13 au 16 mars 2018** à Sao Tomé, un atelier de formation des professionnels de l'information sur « l'éthique, la déontologie et le renforcement de la responsabilité sociale des journalistes dans un Etat de droit ». Une trentaine de participants issus des médias publics et privés (presse écrite, en ligne, radio et TV) y ont pris part. Des représentants du Conseil supérieur de la presse (instance de régulation), du syndicat et de l'association des journalistes ont également suivi la formation.

Les cérémonies d'ouverture et de clôture ont été présidées par M. António Mendes, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Education, de la Culture, des Sciences et de la Communication. Dans ses allocutions, il a remercié le Système des Nations Unies, et en particulier l'UNESCO et l'UNOCA, pour l'organisation de cet atelier, qui intervenait à quelques mois du renouvellement du mandat des députés à l'Assemblée nationale (octobre 2018). Les participants étaient ainsi invités à en tirer profit afin de contribuer à un processus électoral pacifique.

Le Responsable de la Communication stratégique et de l'Information publique de l'UNOCA, Norbert N. Ouendji, avait du reste fait une présentation mettant en relief ce que les journalistes devraient savoir avant, pendant et après les élections. Cette présentation a aussi permis de revenir sur certains aspects importants développés par plusieurs experts, notamment ceux liés à la liberté d'expression et à la

responsabilité sociale des journalistes ainsi que la thématique relative à l'éthique et la déontologie professionnelle.

Dans leurs recommandations, les participants ont exprimé le vœu que ce type de formation, qui accorde une place importante aux travaux de groupe, soit développé, y compris en période électorale. Par ailleurs, ils ont plaidé afin que l'UNOCA et l'UNESCO poursuivent leurs actions en faveur de l'émergence de véritables entreprises de presse à Sao Tomé-et-Principe



- M. Anatole Ayissi, Chef de Cabinet, a représenté l'UNOCA aux travaux de la 5^e session ordinaire du Conseil des ministres du Conseil de paix et de sécurité (COPAX) de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) qui a eu lieu du **3 au 4 mars 2018** à Libreville. Lors de ces assises, les ministres des Affaires étrangères, de la Défense et de l'Intérieur des pays membres de la CEEAC ont adopté un rapport mettant en relief les politiques en matière de sécurité en Afrique centrale.
- Du **15 au 17 mars 2018**, le Colonel Abdel Madjid Youssouf Brahim (Conseiller militaire) et Mohamed Ag Alhousseini (Conseiller politique) ont effectué une mission à N'Djamena (Tchad) pour discuter de la redynamisation de la collaboration avec la Commission du Bassin du lac Tchad (CBLT) et avec les autres organisations nationales intervenant dans la lutte contre l'extrémisme violent. Ils ont eu des séances de travail avec des responsables du Centre tchadien des études stratégiques et du Centre des études pour le développement et la prévention de l'extrémisme violent (CEDPE), entre autres. M. Abou Moussa, ancien Représentant spécial du SG de l'ONU pour l'Afrique centrale, actuellement Conseiller auprès du CEDPE, a salué la démarche de l'UNOCA ainsi que ses efforts en faveur de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.
- Au terme d'une mission d'une dizaine de jours au Cameroun le **4 mars 2018**, le Représentant spécial a réitéré la disponibilité de l'ONU de continuer à soutenir les efforts nationaux en vue de la résolution pacifique de la crise dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. Outre les descentes sur le terrain dans ces deux régions anglophones, il a rencontré le Ministre des Relations extérieures (entre autres). Le Chef de l'UNOCA avait également eu une séance de travail le **2 mars** avec les membres du CIC (Centre interrégional de coordination pour la mise en œuvre de la stratégie régionale pour la sécurité et la sûreté maritime en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest). Cette rencontre a eu lieu au siège du CIC à Yaoundé.
- Le Secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres, a annoncé le 28 mars 2018 la nomination de Mme Rosemary DiCarlo des États-Unis, au poste de Secrétaire générale adjointe aux Affaires politiques - en remplacement de M. Jeffrey Feltman, qui a quitté ses fonctions le 31 mars 2018. La cérémonie organisée à l'honneur de ce dernier le **27 mars 2018** au Conseil économique et social de l'ONU a été vécue en direct par vidéo conférence au siège de l'UNOCA à Libreville. Intervenant à cette occasion, M. François Louncy Fall (photo), a rappelé le soutien indéfectible de M. Feltman à l'UNOCA. Il a souligné que M. Feltman a toujours prêté une oreille attentive aux nombreuses sollicitations concernant la recherche des solutions aux crises auxquelles la sous-région est confrontée.
- En coopération avec l'Union africaine (UA), l'UNOCA a organisé du **28 au 29 mars 2018** à Addis-Abeba (Ethiopie), la deuxième réunion des Commandants de secteur de la Force régionale d'intervention de l'UA chargée de lutter contre la LRA. Elle a permis de promouvoir la coordination entre les Forces armées centrafricaines (FACA) basées à Obo (Est) et les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) stationnées à Dungu (Nord-est). Les participants ont discuté et convenu des pratiques communes à appliquer dans le cadre du rapatriement des déserteurs de la LRA vers leur pays d'origine. Ces pratiques doivent être conformes à la procédure standard d'opération signée par la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Soudan du Sud et l'Ouganda.



AFRIQUE CENTRALE : l'ONU face à la mise en œuvre des accords politiques



Libreville a accueilli du **26 au 27 avril 2018**, la 6^e réunion annuelle des Représentants et Envoyés spéciaux du Secrétaire général de l'ONU, des Directeurs régionaux et des Coordonnateurs résidents du Système des Nations Unies en Afrique centrale. La rencontre avait pour thème « Dialogues et accords politiques en Afrique centrale : défis, opportunités et perspectives ». Les discussions ont débouché sur des recommandations relatives aux possibilités de renforcement de la contribution de l'ONU à l'amélioration de ses réponses aux questions liées aux dialogues et aux accords politiques (voir Encadré ci-dessous).

Optimisme

« Ces recommandations reflètent [...] les priorités définies par le Secrétaire général qui a fait de la prévention le pilier de son action », a souligné M. François Louncény Fall, Représentant spécial pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, lors de la clôture des travaux, soulignant par ailleurs que la mise en œuvre de ces recommandations constitue une priorité. Au nom de ses collègues, il a rendu compte de ces principales

conclusions aux journalistes lors d'un point de presse conjoint. MM. Michel Kafando, Envoyé spécial du SG de l'ONU pour le Burundi, et Parfait Onanga-Anyanga, Représentant spécial pour la République centrafricaine et Chef de la MINUSCA, ont co-animé cette rencontre avec les médias nationaux et internationaux. Les trois hauts fonctionnaires onusiens ont saisi cette occasion pour réaffirmer le rôle important des Nations Unies dans la prévention des conflits, la résolution pacifique des crises et la consolidation de la paix. Malgré les difficultés généralement rencontrées dans ces chantiers, ils ont dit être optimistes par rapport à l'évolution de la situation globale dans les pays relevant de leur mandat respectif.

Outre les entités onusiennes concernées, la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) avaient également répondu favorablement à l'invitation de l'UNOCA ainsi que le Ministre délégué auprès du Ministre gabonais des Affaires étrangères (M. Raymond Placide Ndong Meyo), qui avait du reste présidé la cérémonie d'ouverture officielle des travaux.

10 recommandations pour renforcer la contribution de l'ONU à la prévention des crises

- Pour réduire la pression sur le maintien de la paix, les Nations Unies devraient investir davantage dans la prévention des conflits ;
- Les entités des Nations Unies devraient renforcer davantage leur collaboration dans les domaines de la paix, la sécurité et le développement socio-économique ;
- Les entités des Nations Unies, notamment les Bureaux des Coordonnateurs résidents, devraient prendre en compte les ressources existantes de l'Organisation en appui à leurs actions ou interventions en faveur des organisations sous-régionales ;
- Les Nations Unies devraient sensibiliser et travailler avec tous les autres acteurs selon les cas, y compris les partenaires au développement et bilatéraux, dans l'objectif de parler d'une même voix dans la recherche de solutions pacifiques aux conflits dans la sous-région ;
- Les Nations Unies encouragent toutes les parties concernées à prendre part aux dialogues afin de trouver des solutions consensuelles ;
- Les Nations Unies devraient s'assurer du respect strict des principes fondamentaux de l'Organisation ;
- Pour garantir la réussite des processus de paix, l'ONU devrait aussi prendre en compte la nécessité d'encourager l'application de la justice et la lutte contre l'impunité ;
- Les Nations Unies devraient soutenir les cadres de dialogue permanent au niveau des pays ;
- Les Nations Unies devraient renforcer leur appui aux organisations de la société civile, notamment les organisations de femmes, de jeunes et des médias afin de renforcer leurs capacités et leurs actions dans la prévention des conflits et le développement durable ;
- Les Nations Unies devraient encourager les Etats dans la création de mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits.

MISE EN OEUVRE DE LA RESOLUTION 1325 : adoption d'un plan d'action régional

Le plan d'action régional de l'Afrique centrale pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU a été validé le **24 mai 2018** à Brazzaville (Congo) à l'issue d'un atelier de deux jours co-organisé par la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA). Cette résolution adoptée le 31 octobre 2000 par le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies réaffirme, entre autres, « le rôle important que les femmes jouent dans la prévention et le règlement des conflits et dans la consolidation de la paix ». Elle souligne aussi « qu'il importe qu'elles participent sur un pied d'égalité à tous les efforts visant à maintenir et à promouvoir la paix et la sécurité et qu'elles y soient pleinement associées ».

Conférence des femmes pour la paix

Dans son allocution de clôture lue par sa Directrice de Cabinet (Mme Cornélie Gabrielle Adou Ngapi), la Ministre congolaise de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au développement a exprimé sa satisfaction. Elle a souligné l'importance des discussions, qui ont été enrichies par l'expérience de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Plusieurs recommandations

ont été adoptées : facilitation de la mise en place d'un groupe technique spécialisé (GTS) sur le suivi de la mise en œuvre du Plan d'Action de la Résolution 1325 ; institutionnalisation de la conférence des Femmes pour la Paix en Afrique centrale ; mobilisation des fonds pour la mise en œuvre du plan d'action régional ; prise des mesures en faveur de l'augmentation des effectifs féminins lors des déploiements des missions de soutien à la paix ; etc.

Huit pays sur les onze que compte la CEEAC étaient représentés à l'atelier de Brazzaville : l'Angola, la RCA, le Congo, la RDC, le Gabon, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, et le Tchad. Des organisations de la société civile y ont également pris part, notamment le Réseau des femmes leaders pour la paix (Gabon), la Ligue internationale des Femmes pour la paix et la liberté (RDC), Femmes des presses pour la paix et la sécurité en Afrique centrale (FEPPSAC/Congo) et le Women's International League for Peace and Freedom (Cameroun). Outre l'UNOCA, deux autres entités onusiennes, le PNUD et le FNUAP, ont participé aux travaux dont la coordination générale était assurée par Mesdames Isabelle Boukinda et Annie Dumont, respectivement Cheffe de l'Unité Genre/CEEAC et Responsable des questions liées au Genre/UNOCA.



CEEAC - UNOCA : mieux répondre aux causes profondes des conflits et des crises en Afrique centrale

La troisième retraite conjointe CEEAC-UNOCA a eu lieu du **11 au 12 mai 2018** près du Cap Esterias, à environ 25 kilomètres de Libreville. Les fonctionnaires et responsables des deux institutions ont échangé autour d'un thème qui en dit long sur leur détermination à œuvrer ensemble pour la paix et la sécurité dans la sous-région : « comment renforcer le partenariat CEEAC-UNOCA pour mieux répondre aux causes profondes des conflits et crises en Afrique centrale ? ». Les discussions ont permis d'aborder tous les dossiers d'intérêt commun et de finaliser la planification des activités conjointes 2018-2019 dans le cadre de la coopération CEEAC/UNOCA.

En concluant les travaux, MM. Ahmad Allam-mi et François Louncény Fall, respectivement Secrétaire général de la CEEAC et Chef de l'UNOCA, ont réaffirmé leur engagement à renforcer davantage cette coopération et à travailler de concert pour trouver des réponses aux défis qui interpellent l'Afrique centrale.



- Du **8 au 14 mai 2018**, la Commissaire Irène Gaga, Conseillère principale Police/UNOCA, a participé au Cours régional de perfectionnement de commandement des Officiers supérieurs féminins de police, organisé à Dakar (Sénégal) par la Division Police du Département de Maintien de la paix de l'ONU et l'Union africaine avec le soutien du gouvernement canadien. Il a regroupé 51 participantes francophones servant aussi bien dans les missions des Nations Unies que dans leurs pays d'origine. Le leadership des femmes fait partie des quatre modules qui ont été développés lors de cette session.
- M. François Louncény Fall, Représentant spécial pour l'Afrique centrale et chef de l'UNOCA, a séjourné à Bangui du **13 au 16 mai 2018**. Dans la capitale centrafricaine, il a rencontré diverses personnalités, dont le Président Faustin Archange Touadéra. Les questions liées à la crise en RCA, en particulier sa dimension régionale, ont dominé leur entretien. Le Chef de l'UNOCA a également rencontré plusieurs autres acteurs centrafricains, parmi lesquels la ministre de la Défense, Mme Marie Noëlle Koyara, et l'Archevêque de Bangui, le Cardinal Dieudonné Nzapalainga (photo). Avec ce dernier, il a eu des échanges sur les initiatives de l'église en appui au processus de paix. M. Fall l'a encouragé et félicité pour son implication dans le processus de paix ainsi que pour sa contribution significative à la promotion du dialogue entre les communautés.
- Le **21 mai 2018**, l'UNOCA a animé une session de renforcement des capacités au profit de la Commission

Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) en techniques de monitoring des lieux de détention, de rédaction de rapports de monitoring et de plaidoyer pour la mise en œuvre des recommandations desdits rapports. L'activité, qui s'est tenue au siège de la CNDH à Libreville, a rassemblé une douzaine de participants incluant des membres de la CNDH ainsi que des fonctionnaires de la Direction Générale des Droits de l'Homme (DGDH) du Ministère de la Justice chargé des Droits humains. Elle a été organisée en prélude à la mise en œuvre du plan stratégique élaboré par l'UNOCA, la CNDH et la DGDH pour le monitoring des lieux de détention au Gabon, en vue de contribuer à l'amélioration des conditions de détention.

- Le **31 mai 2018**, l'UNOCA et l'Organisation internationale des migrations (OIM) ont conjointement organisé une session de sensibilisation sur la prévention et la lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants au Gabon. La session, tenue dans la salle de conférence de l'UNOCA, a mobilisé une vingtaine de participants issus de la société civile, de la Commission nationale des Droits de l'Homme (CNDH) et de la Direction générale des Droits de l'Homme du Ministère gabonais de la Justice chargé des Droits humains. À l'issue des discussions animées par M. Robert Kotchani, Conseiller en Droits de l'homme à l'UNOCA, les participants ont évoqué, entre autres, la nécessité d'un plaidoyer auprès du Ministère de la Justice en vue d'opérationnaliser le Conseil national de prévention et de lutte contre la traite des personnes.



CONSEIL DE SECURITE : inquiétudes sur la situation en Afrique centrale

Le 13 juin 2018, le Représentant spécial, M. François Louncény Fall, a présenté au Conseil de sécurité le 14^e rapport du Secrétaire général de l'ONU sur l'Afrique centrale et sur les activités de l'UNOCA. Il a indiqué que la situation dans la sous-région reste difficile du fait de certaines menaces pesant sur la stabilité politique, sécuritaire et socio-économique. Outre la poursuite des activités de Boko Haram et de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), il a déploré les tensions souvent liées aux processus électoraux. M. François Louncény Fall, qui est aussi Chef de l'UNOCA, a insisté sur ce dernier point en rappelant que les 11 pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) sont soit au milieu, soit au début d'un cycle électoral. Parmi les dix membres du Conseil qui se sont exprimés sur ce sujet, plusieurs ont appelé de leurs vœux des scrutins justes et transparents. Par exemple, la Pologne a invité les gouvernements concernés à œuvrer en faveur de la tenue d'élections « pacifiques et crédibles ». Le Pérou a ajouté qu'il fallait promouvoir la participation des femmes et des jeunes.

« Diplomatie de velours »

Par ailleurs, et dans un autre chapitre, M. Fall a attiré l'attention sur le fait que l'escalade de la violence et des tensions dans les régions du Nord-ouest et Sud-ouest du Cameroun représentait « une source de préoccupation majeure ». Le Représentant spécial a insisté sur l'importance d'un dialogue inclusif pour trouver une solution à cette crise, répondre aux doléances des populations anglophones et garantir l'intégrité territoriale du pays, ainsi que la stabilité régionale. Il s'est aussi inquiété du nombre important de réfugiés camerounais (plus de 200 000)



©Photo ONU/ Manuel Elias

qui ont été enregistrés de l'autre côté de la frontière avec le Nigéria.

Le représentant du Royaume-Uni a réclamé des mesures d'urgence pour apaiser les tensions. Appelant à la plus haute vigilance, les USA ont quant à eux estimé que le Conseil de sécurité devait se pencher davantage sur la situation dans ce pays. Le représentant de l'Éthiopie a toutefois mis en garde contre les conséquences d'une « dramatisation » de la situation au Cameroun. Il a longuement insisté sur les mérites de la « diplomatie de velours », ou silencieuse, et a engagé le Secrétaire général à utiliser ses bons offices à cette fin.

Le Secrétaire général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), M. Ahmad Allam-Mi, est intervenu au cours de cette session par vidéoconférence depuis Green Tree dans l'État de New York.

UNSAC : promouvoir les mesures de confiance, accélérer la mise en œuvre de la stratégie anti-terroriste



Le segment ministériel de la 46^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) a eu lieu le 1^{er} juin 2018 à Brazzaville (Congo). Les ministres et chefs de délégation des États membres ont examiné et adopté le rapport préparé pendant trois jours par les experts. Le rapport embrasse tous les aspects liés à la situation géopolitique et sécuritaire de la sous-région, y compris l'épineux problème du terrorisme et de l'extrémisme violent. M. François Louncény Fall, Représentant

spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale, a particulièrement évoqué l'impact négatif des activités de Boko Haram et de l'Armée de résistance du seigneur (LRA) sur les populations civiles et le développement de certains pays de la région. Dans ce contexte, les Chefs de délégation des États membres ont recommandé à la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) d'accélérer le processus de mise en œuvre effective de la stratégie régionale de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre adopté lors de la 41^e réunion de l'UNSAC en novembre 2015 à Libreville. Par ailleurs, les ministres et chefs de délégation des États membres de l'UNSAC ont réaffirmé le rôle politique du Comité dans la promotion des mesures de confiance à travers une Déclaration adoptée lors des travaux.

Outre le Chef de l'UNOCA, plusieurs autres hauts fonctionnaires de l'ONU ont participé à la 46^e réunion du Comité, notamment la Représentante spéciale du Secrétaire général en RDC et Cheffe de la MONUSCO (Mme Leila Zerrougui), l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la région des Grands Lacs (M. Said Djinnit) et le Représentant spécial du Secrétaire général en RCA et Chef de la MINUSCA (M. Parfait Onanga-Anyanga).

- Le Chef de l'UNOCA a rencontré le Président congolais Denis Sassou-Nguesso le **1^{er} juin 2018** à Brazzaville, en présence des Représentants spéciaux du Secrétaire général pour la RCA, la RDC et l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs ainsi que de quelques ministres des Affaires étrangères de la sous-région et du représentant de la CEEAC. Cette audience collective a eu lieu en marge de la 46^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) tenue dans la capitale du Congo. Tous ces hôtes du Chef de l'Etat congolais avaient pris part à cette 46^e réunion ministérielle.
- Norbert N. Ouendji a participé, du **4 au 8 juin 2018** à Brindisi (Italie), à la réunion annuelle des responsables de la Communication stratégique et de l'Information publique en poste au siège (New York) ainsi que dans les missions politiques et les opérations de maintien de la paix de l'ONU à travers le monde. La plupart des sujets liés aux enjeux et aux défis auxquels sont confrontés ces acteurs étaient au cœur des échanges. L'un des points les plus importants portait sur la communication de crise, avec notamment des cas pratiques mettant en mouvement le rôle des responsables de la Communication stratégique et de l'Information publique dans la gestion de la réputation de l'ONU dans des situations critiques.
- Du **5 au 7 juin 2018**, l'UNOCA et le PNUD ont soutenu le Réseau des femmes sénateurs du Gabon (RESEFG) dans l'organisation d'un séminaire sur le renforcement de la participation des femmes et des jeunes à la vie démocratique au Gabon. Lors de la cérémonie officielle d'ouverture (présidée par la Présidente du Senat), le Représentant spécial, Chef de l'UNOCA, a salué cette initiative, en rappelant les défis auxquels sont confrontés la plupart de pays. « Les femmes et les jeunes sont souvent exclus ou ignorés comme potentiels candidats aux postes élus. Et ceci malgré leurs compétences [...] », a soutenu M. François Louncény Fall. A l'issue du séminaire, les participants ont adopté plusieurs recommandations, notamment la nécessité de respecter la loi sur les quotas de 30% de femmes et de 20% de jeunes sur les listes des candidats des partis politiques aux élections, ainsi que l'application des sanctions en cas de non-respect de ces quotas.
- Le Colonel Abdel Madjid Youssouf Brahim, Conseiller militaire, a représenté l'UNOCA à l'atelier sur la stratégie régionale de stabilisation du Bassin du Lac Tchad, qui a eu lieu du **28 au 29 juin 2018** à N'Djamena (Tchad). Cet atelier a réuni environ 70 experts des Etats membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et du Benin, des représentants de la Commission de l'Union africaine, des donateurs, des ONG et des partenaires internationaux. Cette activité faisait suite à la rencontre tenue du 30 au 31 mai 2018 à Niamey (Niger) sur le même sujet et au cours de laquelle les Etats membres de la CBLT avaient noté la nécessité d'examiner et d'harmoniser les orientations relatives à la mise en œuvre de la stratégie régionale de stabilisation du Bassin du Lac Tchad. Cette question constitue une des priorités de l'UNOCA.
- Le Représentant spécial, Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, a séjourné à Malabo, en Guinée équatoriale, du **23 au 27 juin 2018**. Il a mis à profit son séjour pour échanger avec les collègues de l'ONU, les partenaires au développement ainsi qu'avec le Président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo. Ils avaient essentiellement évoqué le dialogue national alors en préparation.
- Ludovico Capito, Responsable de la sécurité de l'UNOCA, s'est rendu à Nouakchott (Mauritanie) le **24 juin 2018** pour une mission d'une dizaine de jours dans le cadre du 31^e sommet de l'Union africaine (UA). Il a notamment contribué à la préparation et à l'organisation du volet sécuritaire du séjour des hauts fonctionnaires onusiens à cet événement continental. Il a travaillé sous la direction du Conseiller à la sécurité de l'ONU en Mauritanie. Le 31^e sommet de l'UA, qui était consacré à la lutte contre la corruption, a aussi discuté de l'autonomie financière de cette organisation régionale.
- Le Représentant spécial a séjourné à Nairobi (Kenya) pendant près d'une semaine à compter du **28 juin 2018**. Il y a participé à une réunion de coordination stratégique entre les entités onusiennes basées dans la région des Grands Lacs - organisée par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, M. Saïd Djinnit. L'Envoyé spécial pour le Burundi, M. Michel Kafando, était également présent à cette rencontre, de même que les Coordonnateurs résidents œuvrant dans la région. Le Représentant spécial et ses collègues ont essentiellement échangé sur des questions d'intérêt commun, avec un accent sur la situation politique et sécuritaire au Burundi et en RDC.



EXTRÉMISME VIOLENT : soutien de l'ONU au Sommet CEDEAO-CEEAC



©Photo CEDEAO

Lomé a accueilli du **28 au 30 juillet 2018** le Sommet conjoint CEDEAO-CEEAC sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, y a pris part aux côtés de M. Mohamed Ibn Chambas, Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, et Chef de l'UNOWAS. Parlant au nom des Nations Unies, M. Chambas a salué la tenue de ce Sommet conjoint « tant attendu », qui a été convenu lors de la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (COPAX) à Yaoundé le 16 février 2015.

Un « appel à tous les Etats membres des deux Communautés [CEEAC et CEDEAO], dans un esprit de solidarité intercommunautaire, d'apporter un appui matériel, financier et technique aux forces armées des Etats membres engagées dans la lutte contre le terrorisme dans le Bassin du Lac Tchad et au Sahel » a été lancé par les Chefs d'Etat et de Gouvernement sous la forme d'une Déclaration. Les chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO et de la CEEAC ont décidé de se réunir tous les deux ans de manière alternative, dans l'une ou l'autre des deux Communautés, pour faire le point de la mise en œuvre des engagements pris à Lomé. Ils ont ainsi convenu de tenir leur prochain Sommet conjoint en 2020 à N'Djamena (Tchad).

EN BREF

- Du **5 au 6 juillet 2018**, M. François Louncény Fall s'est rendu au Tchad où il a participé à une mission conjointe de haut niveau des Nations Unies, de l'Union africaine et de la Suède. La mission a permis d'évaluer l'état de la mise en œuvre des résolutions relatives à la thématique Femmes, Paix et Sécurité, y compris leurs enjeux pour le développement. Par ailleurs, une visite de terrain dans la région du Lac Tchad a favorisé une meilleure compréhension de l'impact du changement climatique sur la stabilité régionale. La mission était dirigée par la Vice-secrétaire générale des Nations Unies, Madame Amina J. Mohammed.
- Les femmes leaders gabonaises représentant les différentes entités publiques et associatives ont participé, le **12 juillet 2018**, à une Journée d'échanges organisée par l'UNOCA sur la thématique « Femmes, Paix et Sécurité ». Cette journée, qui a eu lieu dans les locaux de l'UNOCA, leur a permis de prendre connaissance du contenu du Plan d'action régional de l'Afrique centrale

pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU - validé à Brazzaville en mai 2018. Elles ont aussi saisi cette occasion pour amorcer la réflexion sur le processus de mise en place du Plan d'action national (PAN) de cette résolution au Gabon.

- Le **29 juillet 2018**, en marge du Sommet conjoint CEDEAO-CEEAC sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent tenu à Lomé, les Représentants spéciaux du SG/ONU pour l'Afrique centrale, et pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, MM. Fall et Chambas, ont rencontré le Président de la Commission de l'Union africaine (UA), M. Moussa Faki Mahamat. Ils ont échangé les points de vue sur plusieurs sujets relatifs à la paix et à la sécurité dans leur région respective. La Force G5 Sahel, la crise dans le Bassin du lac Tchad, l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en RCA, et les questions électorales dans certains pays étaient au menu.

UNOCA : renouvellement du mandat pour trois ans par le Conseil de sécurité

A l'issue de sa 8328^e session du **10 août 2018** sur l'examen de la situation en Afrique centrale, le Conseil de sécurité, via sa Présidente, a publié une déclaration rappelant « l'important travail accompli » par le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et l'UNOCA au cours des trois dernières années. La déclaration met aussi en relief le rôle crucial de l'UNOCA dans la facilitation d'un dialogue politique inclusif dans certains pays de la sous-région ainsi que son implication dans la promotion de la stabilité, la prévention ou l'atténuation des crises électorales.

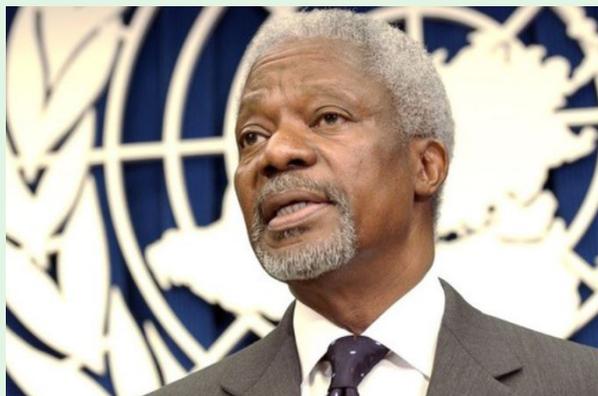
Evaluation stratégique

Fort de ce bilan positif par ailleurs marqué par des résultats significatifs dans plusieurs autres domaines relatifs à sa mission, le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de l'UNOCA pour trois ans, pour une période allant du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2021. Une évaluation stratégique dudit mandat a été sollicitée. Elle permettra de « formuler des recommandations sur les points à améliorer, notamment en ce qui concerne la cohérence des activités du système des Nations Unies dans les pays relevant du mandat [de l'UNOCA] et la réorientation ou le renouvellement des priorités d'action de ce dernier, et de les lui



présenter au plus tard le 1^{er} août 2019 ». Le Conseil de sécurité a annoncé qu'il compte examiner ces recommandations, y compris toute proposition de modification du mandat de l'UNOCA, d'ici au 31 août 2019.

François Louncény Fall : « Kofi Annan fut un véritable soldat du maintien de la paix dans le monde »



© Photo ONU/Evan Schneider

Le décès, le **18 août 2018**, de l'ancien Secrétaire général Kofi Annan a bouleversé la famille de l'ONU installée au Gabon et en Afrique centrale ainsi que de nombreuses personnalités et

plusieurs citoyens à travers le monde. Le livre de condoléances ouvert à l'immeuble des Nations Unies de Libreville du **22 au 24 août 2018** a permis au public d'exprimer ses sentiments et de rendre un dernier hommage à ce haut diplomate, décrit par le Secrétaire général de l'ONU António Guterres comme « une force directrice pour le bien ». Dans une déclaration, le Représentant spécial et Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, n'a pas caché sa peine et son émotion. Mais il a aussi tenu à évoquer son œuvre et sa vie consacrée à la promotion des valeurs humaines. « [...] Kofi Annan fut un véritable soldat du maintien de la paix dans le monde et un ardent défenseur du multilatéralisme dans les relations internationales. J'ai eu l'honneur de travailler à ses côtés et d'apprécier ses grandes qualités de diplomate, en tant que son Représentant spécial pour la Somalie [...]. Repose en Paix très cher Kofi. Ton œuvre au service de la paix te survivra », avait indiqué le chef de l'UNOCA avant de se rendre à Accra (Ghana) pour les obsèques officielles de Kofi Annan qui ont lieu le 13 septembre 2018.

EN BREF

- Du **4 au 9 août 2018**, le Représentant spécial a séjourné à Yaoundé où il a eu des échanges avec les autorités du pays, y compris le Premier ministre. Les discussions ont porté sur la situation socio-politique et sécuritaire du Cameroun, en particulier la crise dans les régions anglophones, la situation humanitaire occasionnée par ladite crise et la préparation de l'élection présidentielle du 7 octobre 2018.
- Dans le contexte des tensions sociales dues aux mesures d'austérité prises par le gouvernement gabonais, le Chef de l'UNOCA a rencontré le **15 août 2018**, à leur demande, les dirigeants des principaux syndicats, qui lui ont fait part de leurs principales doléances. À l'issue de la réunion, il a adressé au Premier ministre une lettre détaillant les principales préoccupations exprimées par ces syndicats et encouragé le gouvernement à régler les problèmes par le dialogue.
- Du **16 au 19 août 2018**, le Représentant spécial a effectué une mission à Sao Tomé, capitale de Sao Tomé-et-Principe. Il y a eu des consultations avec les principaux acteurs de la vie socio-politique ainsi qu'avec les autorités du pays, notamment le Président de la République et le Premier ministre. Les discussions ont essentiellement porté sur la situation politique du pays et la préparation des élections législatives, locales et régionales du 7 octobre 2018.

TOURNOI DE LA PAIX : sacre de l'ONU, marche contre les conflits...



La célébration de la Journée internationale de la paix au Gabon a été marquée, entre autres, par l'organisation de la 5^e édition du Tournoi de la paix, événement initié en 2013 par l'UNOCA. L'équipe des Nations Unies en est sortie victorieuse, le **22 septembre 2018**, au stade de la gendarmerie nationale de Libreville (photo ci-dessus). Pour remporter ce premier sacre, elle a battu le champion en titre, les Forces de police nationale/FPN (8-7, tirs au but) après un nul vierge durant les 30 minutes de temps réglementaire. Le Représentant spécial/Chef de l'UNOCA n'a pas caché sa satisfaction et son émotion après ce succès, qui intervient cinq ans après le lancement du Tournoi.

En remettant le trophée aux champions de la paix, il a salué la performance de ses collègues, en particulier celle de Jean-Paulin Mabyala, Assistant au Protocole/UNOCA. Auteur de plusieurs exploits et arrêts décisifs, il a bien tenu son rôle en tant que gardien de buts, allant jusqu'à stopper le penalty... victorieux. M. François Louncény Fall a aussi félicité les autres équipes (les Eléments français au Gabon, les réfugiés unis, le Ministère de la justice et Label Tv) pour leur brillante participation et pour leur esprit de fair-play, y compris celui affiché par le Général de division Yves Marcel Mapangou Moussadji, Commandant en Chef des FPN.

Route de la paix, droit à la paix...

La « route de la paix » figurait en bonne place parmi les principales innovations de l'édition 2018. Mise en place par la branche locale de la Fédération pour la paix universelle (une ONG), cette activité a eu lieu quelques minutes avant le coup d'envoi du Tournoi. Elle consistait en une marche symbolique qui a mobilisé plusieurs participants chantant pour la paix et brandissant des banderoles prônant la stabilité et la cessation des conflits dans le monde (photo ci-dessous).

Le Tournoi de la paix a été précédé par plusieurs autres activités organisées la veille à la Maison de l'ONU à Libreville. Une réflexion sur le thème « le droit à la paix » y a réuni le **21 septembre 2018**, des responsables onusiens et des acteurs de la société civile. Au-delà des débats et des discours prononcés pendant la phase protocolaire, un mur de la paix a été mis en place par les Nations Unies. Personnel et hauts fonctionnaires de l'ONU, partenaires, membres des organisations non gouvernementales et autres anonymes y ont consigné leur signature, pour dire oui à la paix, et non à la guerre ou aux conflits.



Consolidation de la paix - Congo : une mission de l'UNOCA dans la région du Pool

Du **15 au 25 septembre 2018**, Irène Gaga, Conseillère principale chargée des questions de police, et Djeneba Kouassi Dosso, Conseillère politique, ont effectué une mission technique dans la région du Pool (Congo), afin de soutenir la mise en œuvre d'un projet financé par le bureau de Consolidation de la paix de l'ONU. Elle a été marquée, entre autres, par des sessions de renforcement des capacités des fonctionnaires de police et de gendarmerie ainsi que des acteurs de la société civile, du **17 au 22 septembre 2018** à Kinkala (Pool). Des thématiques en rapport avec les droits de l'homme et la réconciliation étaient au cœur des échanges. Ceux-ci ont permis aux participants d'être davantage sensibilisés et édifiés sur ces enjeux, en particulier dans un contexte de crise ou de post-conflit.

Outre la participation active à ces ateliers de formation conjointement organisés par le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'équipe de l'UNOCA a contribué aux initiatives en faveur de l'opérationnalisation du Conseil national du dialogue - nouvelle plate-forme de concertation prévue par la Constitution. Elle s'est également intéressée au statut de l'accord de cessez-le-feu signé le 23 décembre 2017 entre les représentants du gouvernement et ceux du Pasteur Ntumi, chef des rebelles Ninja Nsiloulou. Dans cette perspective, la mission de l'UNOCA a rencontré des représentants clés du Comité mixte chargé de la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu (CAMP) : MM. Séraphin Ondélé, Directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur ainsi que Gustave Ondo et Philippe Ané, représentants du pasteur Ntumi au sein du CAMP.

Dans l'ensemble, les interlocuteurs se sont réjouis des progrès réalisés concernant les trois étapes identifiées dans la feuille de route pour la mise en œuvre de l'accord (sensibilisation de la population locale à l'accord, collecte des armes et normalisation de la vie sociale dans le Pool).



Selon les autorités compétentes, l'objectif de 3 000 armes a été dépassé (photo). Les représentants du pasteur Ntumi au sein du CAMP ont, quant à eux, indiqué que la collecte d'armes avait été associée au profilage des ex-combattants et à la délivrance de documents d'identité, y compris pour les civils. La fiche de profilage a été élaborée avec le soutien du PNUD Congo.

EN BREF

- Le Représentant spécial a participé à la Conférence de haut niveau sur la région du Lac Tchad organisée conjointement par l'Allemagne, le Nigéria, la Norvège et l'ONU du **3 au 4 septembre 2018**, à Berlin (Allemagne). A cette occasion, les donateurs se sont engagés à verser 2,17 milliards de dollars pour financer des activités d'aide humanitaire, de consolidation de la paix et de développement dans la région afin de répondre aux besoins immédiats et à long terme des populations touchées et de renforcer leur résilience. En outre, la Banque africaine de développement, la Banque islamique de développement et la Banque mondiale ont annoncé 467 millions de dollars de prêts à des conditions libérales.
- A la demande du leadership, un atelier de formation continue et de renforcement des capacités du personnel dans divers domaines de la vie professionnelle s'est tenu

du **17 au 20 septembre 2018** au siège de l'UNOCA. Facilité par M. Jean Wabo, Chef de l'Unité de formation intégrée de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), cette session a permis aux participants (toutes sections confondues), d'être davantage outillés en matière de développement personnel, de planification et de management des performances. Elle a également favorisé une meilleure compréhension des valeurs fondamentales de l'Organisation ainsi que des enjeux liés à l'importance de la communication interne. Les entretiens individuels ont complété les séances collectives, donnant l'occasion aux collègues d'aborder plusieurs autres sujets, y compris ceux relatifs à la gestion des ressources humaines de manière générale.

ALTERNANCE : Sao Tomé-et-Principe reste « le bon élève » de la sous-région

En mission de bons offices à Sao Tomé où il s'était rendu le **14 octobre 2018**, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, Chef l'UNOCA, M. François Louncény Fall, a fait une déclaration samedi **20 octobre 2018** suite à la publication officielle des résultats des élections législatives, régionales et locales du 7 octobre 2018 à Sao Tomé-et-Principe. Il a félicité « la Cour constitutionnelle et les dirigeants politiques pour leur engagement à respecter la Constitution et la loi électorale durant tout le processus qui a précédé la proclamation des résultats ».

Soutien de l'ONU

Avant de quitter Sao Tomé, le Représentant spécial a rencontré plusieurs acteurs socio-politiques et des hautes personnalités avec lesquels il a échangé sur la situation du pays. Le **17 octobre 2018**, il a été reçu en audience par le Président Evaristo Carvalho (photo). Il lui a réitéré le soutien de l'ONU dans la promotion d'un climat de paix et le renforcement de la démocratie dans le pays. Sao Tomé-et-Principe reste « le bon élève de la

sous-région de l'Afrique centrale en terme d'alternance démocratique et de stabilité », a conclu M. Fall.

**CEEAC – UNOCA : excellent niveau de coopération**

La présence des enfants dans les conflits armés, la Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petits calibres et la situation en République centrafricaine (RCA) ainsi que les sujets liés à l'actualité électorale dans certains pays de la sous-région ont été évoqués le **10 octobre 2018** lors d'une séance de travail entre le Secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et le Représentant spécial/Chef de l'UNOCA.

De manière générale, MM. Ahmad Allam-mi et François Louncény Fall se sont réjouis du niveau de leur coopération et pris l'engagement de continuer de travailler de manière concertée pour répondre aux défis auxquels fait face l'Afrique centrale. Ils étaient accompagnés par leurs experts et conseillers sur les différents dossiers abordés. La rencontre a eu lieu au siège de la CEEAC, à Libreville.

- Une trentaine de fonctionnaires de police, dont onze femmes, ont participé à un atelier de renforcement des capacités du **9 au 12 octobre 2018** à Libreville sur le thème « la police et les défis de rétablissement de la paix ». La formation, qui a eu lieu à l'Etat-major de la Police nationale, a été conjointement organisée par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et le Ministère de l'Intérieur. Les bénéficiaires ont été davantage éduqués sur les fondamentaux et les savoirs techniques concernant les opérations de maintien et de soutien à la paix, la reconstruction post-conflit et la réconciliation nationale, la réforme du secteur de la sécurité et le rôle de la police dans le processus électoral. Cette session d'octobre mettait fin à une série de trois ateliers initiés en février 2018 par la Conseillère principale pour les questions de police de l'UNOCA en synergie avec les services compétents du Ministère de l'Intérieur. Au total, près de 150 fonctionnaires de la police gabonaise en ont bénéficié.
- Le **12 octobre 2018**, le Chef de l'UNOCA a représenté le Secrétaire général de l'ONU à la cérémonie officielle de célébration du cinquantième anniversaire de l'indépendance de la Guinée équatoriale. Au cours de sa visite, il a eu des consultations avec les principales autorités du pays, notamment le Président Obiang Nguema Mbasogo. L'occasion d'examiner les questions restées en suspens à l'issue du dialogue national qui s'est tenu à Malabo du 16 au 21 juillet 2018.
- Suite aux recommandations de la 46^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), une visite de terrain a été effectuée du **15 au 18 octobre 2018** au Tchad par les membres du bureau dudit Comité ainsi que des représentants de l'UNOCA et de la CEEAC. Elle a précisément eu lieu à Sarh, Maro et Sido, trois sites situés dans la province du Moyen Chari - frontalière avec la République centrafricaine. La délégation y a eu des échanges fructueux avec les autorités locales, les acteurs humanitaires ainsi que les éleveurs, les agriculteurs, les réfugiés et les déplacés (photo). Elle a notamment pu toucher du doigt les réalités concrètes liées à la transhumance et au pastoralisme, qui constituent de plus en plus une menace sérieuse à la stabilité en Afrique centrale.
- Un atelier de renforcement des capacités opérationnelles du Mécanisme d'alerte rapide de l'Afrique centrale (MARAC) de la CEEAC a été ouvert à Libreville le **30 octobre 2018**. Cette activité, qui a été organisée par le Secrétariat de la CEEAC avec le soutien de l'UNOCA, a abouti à la mise en service de logiciel Africa Reporter. Les travaux ont duré quatre jours.
- Une convention de partenariat a été signée le **31 octobre 2018** entre l'Université protestante d'Afrique centrale (UPAC) basée à Yaoundé et le Système des Nations Unies au Cameroun. En mission dans ce pays, le Responsable de la Communication stratégique et de l'Information publique/UNOCA, Norbert N. Ouendji, a pris part à la cérémonie officielle de signature de ladite Convention, dans l'enceinte de l'Université. La Coordinatrice résidente, Mme Allegra Maria Del Pilar Baiocchi, a saisi cette occasion pour présenter au Recteur de l'UPAC (Professeur Timothée Bouba Mbima) le rôle de l'UNOCA dans la promotion de la paix en Afrique centrale ainsi que sa contribution à la formation des journalistes dans ce domaine. L'UPAC a exprimé sa disponibilité à collaborer avec les Nations Unies dans l'organisation de certaines formations.



AFRIQUE CENTRALE : première réunion des Conseillers paix et développement



Le siège de l'UNOCA a abrité la première réunion de coordination des Unités politiques et des Conseillers pour la paix et le développement en Afrique centrale, du **5 au 6 novembre 2018**. Dans son propos introductif, M. François Louncény Fall, Représentant spécial et chef de l'UNOCA, a insisté sur les enjeux de cette rencontre. Elle « constitue un jalon important pour améliorer notre système de partage d'information, faciliter nos analyses conjointes et mieux coordonner nos actions », a-t-il indiqué.

Priorité aux questions transversales

Les participants ont ainsi saisi cette occasion non seulement pour mieux se connaître, mais aussi pour débattre des sujets d'intérêt commun et des défis liés à la paix et la sécurité aux niveaux national et régional. De même, ils ont identifié les risques et les opportunités pour les prochains mois ainsi que les réponses

conjointes et/ou coordonnées possibles. Dans ce contexte, ils ont évoqué la nécessité d'utiliser la diplomatie préventive et les bons offices de l'UNOCA pour faire avancer certains dossiers politiques tout en prêtant une attention soutenue aux questions transversales comme la circulation illicite des armes légères et de petit calibre, la criminalité organisée, l'insécurité liée à la transhumance et le changement climatique.

Des collègues travaillant dans les opérations de paix en Afrique centrale (UNOCA, Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général au Burundi ; MINUSCA/République centrafricaine ; MONUSCO/République démocratique du Congo) ou au sein de la Coordination du Système des Nations Unies et du PNUD (Cameroun, Tchad, Congo, Guinée équatoriale, Gabon, Sao Tomé-et-Principe) ont participé à la réunion de Libreville. Ceux du Département des Affaires politiques de l'ONU venus de New York ainsi que des partenaires de la CEEAC y ont également pris part.

Prévention des conflits sous-régionaux : la nécessité d'investir dans le développement durable

Libreville a accueilli du **7 au 9 novembre 2018** une réunion technique sur « le renforcement des capacités sous-régionales en matière de prévention des conflits en Afrique ». Initiée par le Bureau du Conseiller spécial des Nations Unies pour l'Afrique (OSAA), elle a été organisée en partenariat avec la CEEAC et l'UNOCA. Pendant trois jours, des experts d'horizons divers ont minutieusement examiné les conclusions et les recommandations d'une étude sur la cartographie et l'évaluation des besoins en capacités institutionnelles des Communautés économiques régionales (CER) dans le domaine de la prévention structurelle des conflits en Afrique. Cette étude a permis de produire un rapport fournissant des informations précieuses sur la capacité institutionnelle globale des CER ainsi que des repères utiles aux acteurs souhaitant soutenir le renforcement des capacités des CER en matière de prévention des conflits. La réunion de Libreville a débouché sur la validation dudit rapport ainsi que sur la définition des axes prioritaires d'intervention et le développement d'un projet visant à faciliter la mobilisation des ressources en faveur des CER, entre autres.

Le Représentant spécial et Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, a salué l'esprit qui a prévalu durant les travaux ainsi que leurs conclusions, y compris les décisions relatives aux contraintes liées au coût de la prévention et de la gestion des conflits. A ce sujet, sa conviction est « qu'investir dans le développement, y compris l'éducation, c'est prévenir les conflits ; et prévenir les conflits, c'est créer les conditions du développement durable ». Il a invité les CER à en faire leur devise, compte tenu de leur double responsabilité, qui est de « promouvoir le développement socioéconomique de leurs Etats membres, et de garantir la paix dans leurs espaces communautaires respectifs ».

Le Représentant spécial et Chef de l'UNOCA a réitéré la disponibilité des Nations Unies à continuer d'accompagner les CER dans leurs efforts de prévention des conflits, y compris dans la mise en œuvre des conclusions de la réunion de Libreville.

Outre la CEEAC et les Nations Unies (UNOCA, OSAA et Département des Affaires politiques), cette rencontre a également enregistré la présence des représentants d'organisations régionales telles que la Commission de l'Union africaine, la Fondation pour le renforcement des

capacités en Afrique, le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs et la Banque africaine de développement, ainsi que des organisations de la société civile et des partenaires au développement.



EN BREF

- La retraite de l'UNOCA a eu lieu du **12 au 13 novembre 2018** à Libreville. Intervenant quelques mois après le renouvellement du mandat du Bureau, cette rencontre professionnelle a permis au personnel de s'imprégner davantage des priorités et objectifs fixés à l'UNOCA par le Conseil de sécurité pour la période allant du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2021. Les présentations et les échanges sur ce sujet ont été enrichis par les éclairages de M. Abdel-Fatau Musah, Directeur d'Afrique II au Département des Affaires politiques des Nations Unies, venu de New York. Les réformes structurelles et managériales en cours ont également meublé les discussions.
- Le Chef de l'UNOCA a été reçu en audience le **21 novembre 2018** par le Premier ministre camerounais. Un temps fort de sa visite de quatre jours à Yaoundé, quelques semaines après la présidentielle du 7 octobre 2018. Le contexte général du pays a été évoqué. Outre le Premier ministre, M. François Louncény Fall avait eu des entretiens avec plusieurs autres autorités, dont le Directeur général des Elections (M. Erik Essoussé), le Ministre de la Décentralisation et du Développement local (M. Georges Elanga Obam) ainsi que M. Lejeune Mbella, Ministre des Relations extérieures (photo).



© Photo Ministère des Relations extérieures du Cameroun

UNSAC : 431 638 dollars pour la mise en œuvre de la Convention de Kinshasa

Un projet conjoint d'appui à la mise en œuvre de la Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre [ALPC], de leurs munitions et de toutes pièces et composantes pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage, dite Convention de Kinshasa, a été lancé le **7 décembre 2018** à N'Djamena. La cérémonie de présentation dudit projet (d'un montant de 431 638 dollars US) a eu lieu en marge du segment ministériel de la 47^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), dont les travaux avaient commencé quatre jours plutôt dans la capitale tchadienne (photo). Elle a été marquée par la signature d'un Mémoire d'entente entre le Secrétariat général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC) et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA).

Réduire les armes au silence

Au nom de leurs institutions respectives, MM. Ahmad Allam-mi, Anselme N. Yabouri et François Louncény Fall se sont ainsi formellement engagés à entreprendre des actions conjointes et à soutenir des initiatives visant à « empêcher, combattre et éliminer la fabrication illicite, l'accumulation excessive et déstabilisatrice, le trafic, la possession et l'utilisation illicites des ALPC ». Le Mémoire d'entente rappelle d'ailleurs les

« effets néfastes de ces activités sur la sécurité de chaque État et de la sous-région, la sécurité humaine, le droit international humanitaire, le développement durable et les droits de l'Homme ». Entrée en vigueur le 8 mars 2017, la Convention de Kinshasa reste un cadre idéal pour y faire face ainsi qu'un instrument efficace pour faciliter l'atteinte des objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) qui plaide pour que « toutes les armes soient réduites au silence » d'ici 2020. Dans le même esprit, elle constitue une base essentielle pour la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'Objectif 16 dont l'un des points souligne la nécessité de « réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes » d'ici 2030.

Dans ce contexte, le renforcement des capacités techniques et législatives des États membres de la CEEAC en vue de la promotion et de la mise en œuvre effective de la Convention de Kinshasa fait partie des priorités inscrites dans le Mémoire d'entente. Par ailleurs, des ateliers nationaux de sensibilisation et de plaidoyer seront organisés dans les pays qui n'ont pas encore ratifié la Convention (Burundi, Guinée équatoriale, République démocratique du Congo/RDC et Rwanda). Il est aussi envisagé un séminaire sous-régional pour l'harmonisation des cadres législatifs des sept États parties à ladite Convention (Angola, Cameroun, Congo, Gabon, République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe, et Tchad). L'ensemble des activités prévues dans le cadre de ce projet sera exécuté tout au long de l'année 2019.



EN BREF

- A l'invitation du Représentant spécial du Secrétaire général et chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), M. Mohamed Ibn Chambas, les chefs de mission des Nations Unies en Afrique de l'Ouest ont tenu, le **3 décembre 2018** à Dakar (Sénégal), leur 33^e réunion consultative de haut niveau. Le Représentant spécial pour l'Afrique centrale, dont le bureau (UNOCA) gère certains dossiers transversaux en coopération avec UNOWAS, y a pris part. Ses collègues se sont félicités de son exposé sur la situation en Afrique centrale et sur les défis en matière de paix, de sécurité et de gouvernance auxquels la sous-région est confrontée, y compris ceux liés aux processus électoraux. De manière générale, au-delà de la consolidation de la coordination et du renforcement des synergies pour faire face aux enjeux communs, la rencontre de Dakar a permis aux hauts fonctionnaires onusiens de partager des informations et d'échanger sur les dynamiques de paix et de sécurité dans leurs zones d'intervention respectives.
- Le 15^e Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur la situation en Afrique centrale et sur les activités de l'UNOCA a été présenté le **13 décembre 2018** au Conseil de sécurité (New York) par son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall. Dans ce document, le Secrétaire général met en évidence les défis politiques et sécuritaires auxquels est confrontée la sous-région ainsi que les efforts que déploie l'UNOCA pour y faire face. Il exprime notamment de profondes inquiétudes par rapport à l'ampleur des activités criminelles des groupes terroristes comme l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) et Boko Haram. Dans le même ordre d'idée, le Secrétaire général de l'ONU attire l'attention sur l'impact négatif de certaines crises sur les processus électoraux. Evoquant par exemple la détérioration des conditions de sécurité dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest au Cameroun, M. António Guterres prévient que « l'organisation d'élections législatives et locales dans ces régions en 2019 pourrait s'avérer difficile ».

MANDAT DE L'UNOCA : PRINCIPALES MISSIONS DU BUREAU REGIONAL DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE CENTRALE

Dans une déclaration publiée à l'issue de sa 8328^e session tenue le 10 août 2018, le Conseil de sécurité met en relief les principales priorités de l'UNOCA, en insistant, entre autres, sur les objectifs suivants :

- Conduire des missions de bons offices au nom du Secrétaire général de l'ONU ;
- Aider les pays de la sous-région dans les domaines de la consolidation de la paix et de l'apaisement des tensions découlant des différentes élections tenues entre 2015 et 2018 et ceux en proie à une crise des institutions liée à des élections ;
- Collaborer avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et ses États membres afin de jeter les bases de la prévention structurelle des violences liées aux élections ;
- Renforcer les capacités du Secrétariat de la CEEAC en ce qui concerne la prévention des conflits ; les dispositifs d'alerte rapide ; les femmes, la paix et la sécurité ; la médiation et d'autres domaines, notamment en continuant de mener des évaluations et des visites conjointes avec cette organisation sous-régionale ;
- Collaborer étroitement avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) pour soutenir la lutte contre Boko Haram et trouver des solutions aux problèmes transrégionaux tels que la sûreté maritime dans le golfe de Guinée, les conflits entre les cultivateurs et les éleveurs nomades.

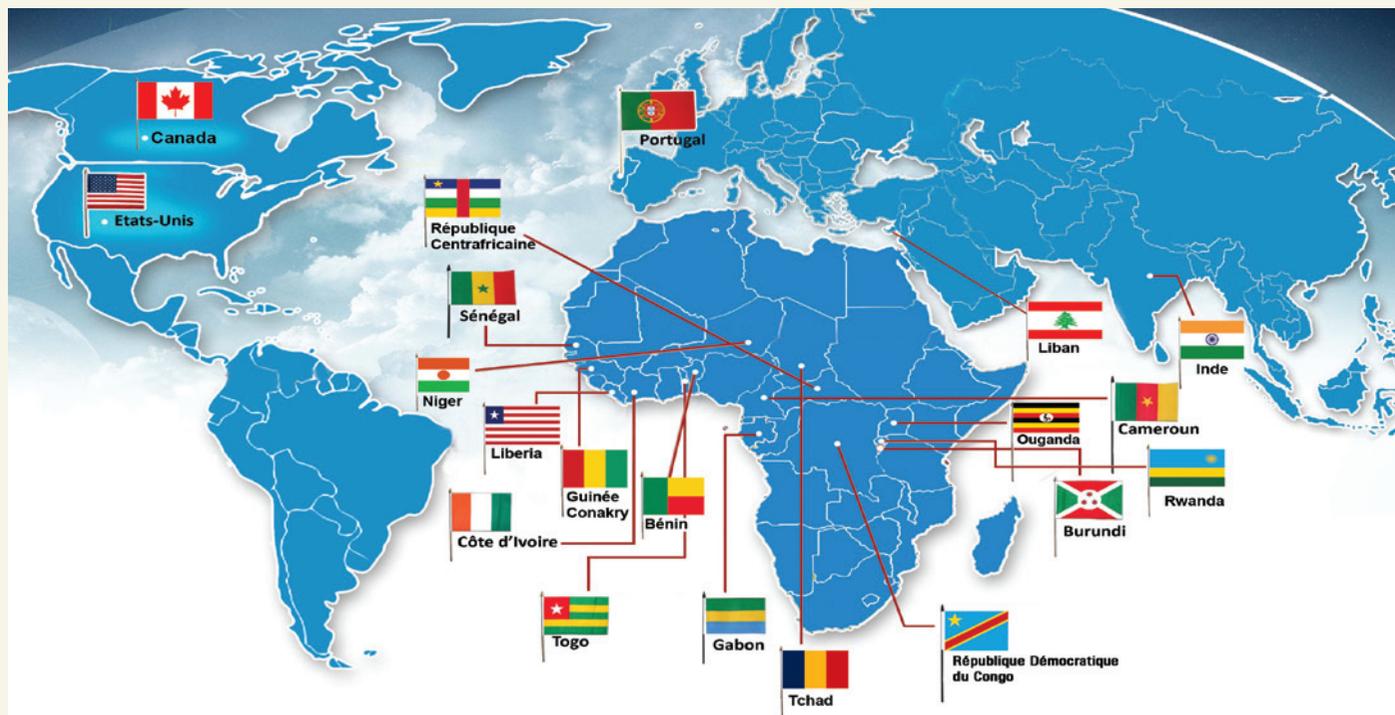
De plus, le Conseil de sécurité invite l'UNOCA à poursuivre et à renforcer la coopération avec les autres entités onusiennes présentes dans la région. Objectif : veiller à ce que leurs activités respectives suivent une approche cohérente et rationnelle en vue de rendre plus fortes les organisations régionales et sous-régionales, y compris en matière de lutte contre les menaces transfrontalières.

Par ailleurs, l'UNOCA doit « tenir pleinement compte de la problématique femmes-hommes dans toutes ses activités et à continuer de soutenir la CEEAC afin qu'elle puisse adopter et suivre le plan d'action régional pour l'application de la résolution 1325 (2000) ». Celle-ci porte sur les femmes, la paix et la sécurité.

Une quarantaine de fonctionnaires issus de 20 pays



L'UNOCA compte une quarantaine de fonctionnaires nationaux et internationaux répartis dans des secteurs spécifiques. Le Représentant spécial est assisté dans sa tâche par le Chef de Cabinet ainsi que de plusieurs spécialistes, y compris deux Conseillers militaires, une Conseillère principale de police et un responsable de la sécurité. La Section politique, l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique et le Service d'appui à la mission jouent également un rôle important dans la mise en œuvre du mandat de l'UNOCA. La dernière composante citée s'occupe essentiellement de l'administration générale et de toutes les questions opérationnelles. En 2018, l'ensemble du personnel formait un groupe constitué de 20 nationalités (voir carte ci-dessous).



LA PAIX ET LA SÉCURITÉ AU SERVICE DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'AFRIQUE CENTRALE





UNOCA

BUREAU RÉGIONAL DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE CENTRALE



● **PREVENIR LES CONFLITS**

● **CONTRIBUER A LA RESOLUTION
PACIFIQUE DES CRISES**

● **CONSOLIDER LA PAIX**

**SECRETARIAT DU COMITE CONSULTATIF PERMANENT DES NATIONS UNIES CHARGE DES
QUESTIONS DE SECURITE EN AFRIQUE CENTRALE (UNSAC)**